

PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE PREFET DE LA SEINE-MARITIME

PREFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

n°

n٥

ARRETE INTER-PREFECTORAL

modifiant l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 portant désignation des membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est - mer du Nord

Le préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, commandant de la zone maritime Manche-mer du Nord,

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article L.219-6-1;
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif;
- VU le décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 21 novembre 2011 modifié portant création du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 modifié portant désignation des membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord;
- SUR PROPOSITION de la secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie et de l'adjoint au préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord pour l'action de l'État en mer.
- CONSIDERANT les résultats des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, il y a lieu d'apporter des modifications à la composition des membres du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements du conseil maritime de la façade.

ARRÊTENT

- Article 1 Les articles 1 et 2 de l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 modifié susvisé sont rédigés ainsi qu'il suit :
 - Article 1 Sont désignés membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord les personnes suivantes :
 - 1. Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :
 - le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord, ou son représentant,
 - le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, ou son représentant,
 - le préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, ou son représentant,
 - le préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant,
 - le préfet de la Manche, ou son représentant,
 - représentant l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer : titulaire : Monsieur Dominique GODEFROY

suppléant : Monsieur Benoist HITIER

 représentant l'agence des aires marines protégées : titulaire : Monsieur François GAUTHIEZ

suppléant : Monsieur Christophe AULERT

- représentant le conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres :

titulaire: Monsieur Jean-Philippe LACOSTE

suppléant : Monsieur Loïc OBLED

- le directeur général de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ou son représentant,
- le directeur général de l'agence de l'eau Artois-Picardie, ou son représentant,
- le président du directoire du grand port maritime de Dunkerque, ou son représentant,
- le président du directoire du grand port maritime de Rouen, ou son représentant,
- le président du directoire du grand port maritime du Havre, ou son représentant,

2. Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- représentant le conseil régional du Nord - Pas-de Calais :

titulaire: Monsieur Wulfran DESPICHT

suppléant : Monsieur Olivier BARBARIN

représentant du conseil régional de Picardie :

titulaire: Madame Annie-Claude LEULIETTE

suppléant : Monsieur Nicolas DUMONT

- représentant du conseil régional de Haute-Normandie :

titulaire: Monsieur Dominique GAMBIER

suppléant : François AUBER

représentant du conseil régional de Basse-Normandie :

titulaire: Monsieur Stéphane TRAVERT

suppléant : Monsieur Pierre MOURARET

représentant du conseil départemental du Nord :

titulaire: Monsieur Paul CHRISTOPHE

suppléante : Madame Martine ARLABOSSE

représentant du conseil départemental du Pas-de-Calais :

titulaire : en attente de désignation

suppléant : en attente de désignation

représentant du conseil départemental de la Somme :

titulaire : en attente de désignation

suppléant : en attente de désignation

représentant du conseil départemental de la Seine-Maritime :

titulaire : en attente de désignation

suppléant : en attente de désignation

représentant du conseil départemental du Calvados :

titulaire: Monsieur Cédric NOUVELOT

suppléant : Monsieur Michel FRICOUT

représentant du conseil départemental de la Manche :

titulaire: Monsieur Jean LEPETIT

suppléant : en attente de désignation

 représentants des maires désignés par l'association des maires de France : titulaires :

> Monsieur Philippe DUCOULOMBIER Monsieur Stéphane HAUSSOULIER Monsieur Edouard PHILIPPE

> > suppléants :

Monsieur Jean-Michel HOULEGATTE MADAME Dominique BAUDRY Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINDSBACK

 représentants des établissements publics de coopération intercommunale désignés par l'association des maires de France : titulaires :

> Monsieur Bertrand RINGOT Monsieur Jean-François RAPIN

suppléants :

Monsieur Dominique GODEFROY Monsieur Olivier PAZ

3. Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises :

- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, ou son représentant,
- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie, ou son représentant,
- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie, ou son représentant,
- le président du comité régional de la conchyliculture de Normandie, mer du Nord, ou son représentant,
- représentant l'association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et des cultures marines :

titulaire: Monsieur Thierry MISSONNIER

suppléant : Monsieur Julien LAMOTHE

- représentant la fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale :

titulaire: Monsieur Éric GOSSELIN

suppléant : Madame Dominique THOMAS

- représentant d'armateurs de France :

titulaire: Monsieur Bernard LENOIR

suppléant : Monsieur Frédéric POUGET

- représentant l'union nationale des armateurs à la pêche de France : titulaire : Monsieur Marc GHIGLIA

suppléante : Monsieur François HENNUYER

- représentant l'union nationale des producteurs de granulats :

titulaire: Madame Laëtitia PAPORE

suppléante : Monsieur David CLAVELEAU

- représentant les chambres de commerce et d'industrie :

titulaire: Monsieur Bertrand DUBOYS FRESNEY

suppléant : Monsieur Éric NEYME

- représentant les chambres d'agriculture :

titulaire: Monsieur Rémi BAILHACHE

suppléant : Monsieur Sébastien WINDSOR

représentant le syndicat des énergies renouvelables : titulaire : Monsieur Pierre PEYSSON

suppléants :

Monsieur Christophe LEBLANC Madame Vanessa GODEFROY

représentant les ports normands associés :

titulaire: Monsieur Philippe DEISS

suppléant : Monsieur Bertrand MARSSET

représentant le syndicat mixte du port de Dieppe : titulaire : Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

suppléante : Madame Marie-Dominique FOUCHAULT

représentant l'autorité portuaire du port de Calais et de Boulogne : titulaire : Monsieur Olivier BARBARIN

suppléant : Monsieur Wulfran DESPICHT

 représentant la fédération nationale des industries nautiques, titulaire : Monsieur Jean-Pierre AUGEREAU

suppléant : Monsieur Stephan CONSTANCE

 représentant la fédération française des ports de plaisance, titulaire : Monsieur André WIDEHEM

suppléante: Madame Françoise NOEL

 représentant le groupement des industries de construction et activités navales, titulaire : Monsieur François ALLAIS

suppléant : Monsieur Boris FEDOROVSKY

 représentant les pilotes maritimes : titulaire : Monsieur Olivier COUDERC

suppléant : Monsieur Didier PAYEN

4. Collège des représentants des salariés d'entreprises :

 représentants la confédération française démocratique du travail : titulaires :

> Monsieur Alexis MAHEUT Madame Rachel MARIE suppléants:

> > Madame Delphine DE FRANCO Monsieur Christian LEBLOND

 représentants la confédération générale du travail : titulaires ;

> Monsieur Lionel GARBE Monsieur Alain LABBE

suppléants : Monsieur Hervé CAUX

Madame Marylène HEROUT

représentants force ouvrière :

titulaires:

Monsieur Jean-Pierre TERAL Monsieur Didier TERAL suppléants:

Monsieur Christophe ANQUETIL (en attente de désignation)

représentants la confédération française de l'encadrement - confédération générale des cadres :

titulaires:

Monsieur Régis CAVILLON Monsieur Jean CAILLIAU

suppléants :

Monsieur Maxime REVERTEGAT Monsieur Renaud ROUSSEL représentants la confédération française des travailleurs chrétiens :

Monsieur Bruno DACHICOURT Monsieur Patrick FRANÇOIS suppléants:

Monsieur Jean-Marie WACOGNE

Monsieur William DEVISMES

5. Collège des représentants des associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral :

- représentant l'association Robin des bois :

titulaire: Madame Nathalie GEISMAR-BONNEMAINS

suppléante: Madame Charlotte NITHART

- représentant la ligue pour la protection des oiseaux :

titulaire: Monsieur Frédéric MALVAUD

suppléant : Monsieur Pascal PROVOST

représentant l'association France nature environnement :

titulaires

Monsieur Michel MARIETTE Madame Sylvie BARBIER Monsieur Pierre-Yves BOUIS suppléants:

> Monsieur Yves MAQUINGHEN Monsieur Claude BARBAY Monsieur Delphine BOUIS

- représentant l'association Surfrider :

titulaire: Madame Marie-Amélie NEOLLIER

suppléante: Madame Antidia CITORES

- représentant l'association Rivages de France :

titulaire: Madame Christine SANDEL

suppléante : Madame Caroline PETIT

représentant la fédération française de voile :

titulaire: Monsieur Paul ADAM

suppléant : Monsieur Francis LE GOFF

- représentant la fédération chasse sous-marine passion:

titulaire: Monsieur Pierre FEUILLY

suppléant : Monsieur Vincent CAILLARD

- représentant l'union nationale des associations de navigateurs :

titulaire: Monsieur Gérard CUVELIER

suppléant : Monsieur Bruno DEKKERS

représentant la fédération française d'études et de sports sous-marins :

titulaire: Madame Ingrid RICHARD

suppléant : Monsieur Dominic BENBASSA

- représentant la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français :

titulaire: Monsieur Jean LEPIGOUCHET

suppléant : Monsieur Guy RAEVEL

- représentant la fédération nationale des chasseurs :

titulaire: Monsieur Yves BUTEL

suppléant : Monsieur Alex PION

- représentant les centres permanents d'initiatives pour l'environnement :

titulaire: Monsieur Charles BOULLAND

suppléant : Monsieur Philippe DEFURNES

- représentant les comités départementaux olympiques et sportifs :

titulaire: Monsieur Michel TIREL

suppléant : Monsieur Jean-Pierre LOUISE

- Article 2 Les personnalités qualifiées appelées à siéger au conseil maritime de façade sont les suivantes :
 - Monsieur Xavier BRAUD, maître de conférence. Université de Rouen :
 - Monsieur Michel MATHIEU, professeur des universités, Université de Caen;
 - Monsieur Pascal BULEON, directeur de recherche au centre national de la recherche scientifique, directeur de la maison de recherche en sciences humaines de Caen;
 - Monsieur Gilles MARTINOTY, ingénieur géographe, service hydrographique et océanographique de la marine.
- La secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie, l'adjoint au préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord chargé de l'action de l'État en mer, le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure.

A Rouen, le 24 avril 2015

Le préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime,

Pierre-Henry MACCIONI

A Rouen, le 2 auil 25 n

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Emmanuel CARLIER